



## **DESCRIPTION DE FONCTION**

Cette description de fonction se réfère au Contrat de travail du collaborateur\*, à la Charte de la Résidence Relais d'Or, ainsi qu'à l'organisation de la Résidence.

<b>1. FONCTION</b>	<b>Responsable Activités et Coordination</b>
<b>2. SUPÉRIEUR HIÉRARCHIQUE</b>	<b>Direction</b>
<b>3. COLLABORATEURS/TRICES SOUS SA RESPONSABILITÉ</b>	<b>Animateurs Stagiaires Bénévoles</b>

### **4. MISSIONS ET RESPONSABILITES**

#### **Général**

Le responsable activités et coordination est responsable de la planification, de l'organisation et de la réalisation de l'ensemble des activités d'animation collectives ou individuelles proposées aux résidents à l'intérieur ou à l'extérieur de la Résidence.

#### **Envers la Résidence**

Il développe et promeut un éventail d'activités répondants aux besoins et envies des résidents, tout en axant la priorité sur la mobilisation, la sociabilisation, la culture et le développement personnel ainsi que l'intergénérationnel.

Il est responsable de l'organisation des différents évènements organisés par la Résidence.

Il est garant de la qualité des prestations d'évènements et d'activités offertes par l'ensemble des intervenants.

Il veille au maintien et à une bonne utilisation des équipements, du matériel, du mobilier, des locaux et des outils informatiques mis à sa disposition.

Il propose à la direction toute acquisition qui lui semble opportune.

Il est responsable des inventaires annuels en lien avec son activité.

Il est garant de l'ordre et de la propreté des locaux et matériel mis à sa disposition. Il signale toutes pannes ou détérioration des équipements, installations ou matériel constatées à la direction.

Il travaille en étroite collaboration avec l'ensemble des collaborateurs de la Résidence dans le but de répondre à toutes demandes des résidents.

Il seconde la direction dans la constitution et l'entretien du réseau local.



### **Envers les Résidents**

Il s'assure du respect des valeurs spécifiques de chacun lors des activités proposées.

Il recense les besoins et envies des résidents dans le but de développer un programme d'activités et favoriser la participation de chacun.

Il implique, dans la mesure du possible, les résidents dans le choix des activités.

Il planifie des activités internes et externes répondant aux besoins et envies des résidents.

Il coordonne la participation des résidents aux activités au gré de leurs envies.

Il maintient des contacts réguliers avec les familles des résidents.

Il établit avec précision le décompte des heures de travail et toutes dépenses occasionnées lors des missions d'accompagnement de résidents.

Par son rôle de coordinateur, il offre une aide quotidienne aux personnes en situation de fragilité dont assistance à la mise en place des soins et aides à domicile, des transports et rendez-vous dont médicaux

### **Envers les prestataires externes**

Il est l'interlocuteur privilégié pour les bénévoles et les prestataires externes en lien avec les activités d'animation.

Il coordonne les activités d'animation confiées à des prestataires externes.

Il rend compte à la direction des contacts établis avec l'extérieur (fournisseurs, commune, services officiels, entreprises, voisins, ...).

### **Envers les collaborateurs et stagiaires**

Il garantit et participe à l'encadrement des collaborateurs, des bénévoles, des stagiaires et des apprentis sous sa responsabilité.

Il propose les stages et est garant des conditions de stages existantes dans son activité.

Il réalise les évaluations annuelles des collaborateurs et bénévoles sous sa responsabilité.

Il veille à une bonne utilisation des équipements, du matériel, du mobilier et des locaux et des outils informatiques utilisés par ces collaborateurs, stagiaires et bénévoles.



## 5. EXIGENCES REQUISES

### Compétences et Actions

Accompagnement et intervention	Écouter les personnes, instaurer une relation de confiance, favoriser l'expression et la communication Discerner les intérêts des résidents, faire émerger et analyser leurs besoins Prévention et résolution des difficultés quotidiennes
Analyse et conception	Concevoir des projets avec les résidents en réponse aux besoins exprimés Faire appel à des spécialistes pour un appui technique ou des animations spécifiques
Gestion et administration	Diriger les collaborateurs, coordonner des groupes de bénévoles Gérer les équipements à disposition Organiser et gérer les activités et évènements quotidiens Donner de la publicité aux activités programmées Permis de conduire suisse catégorie D valable

### Savoir-être

Polyvalence	Esprit d'initiative
Discrétion	Sens relationnel
Diplomatie	Ecoute et compréhension d'autrui
Créativité et capacité d'adaptation	Travail en équipe, capacité à fédérer les équipes autour des activités
Fiabilité	Disponibilité

## 6. FORMATION

Animateur Socioculturel ES ou HES ou  
CFC Animateur Socioculturel couplé de formations complémentaires reconnues dans la planification, l'accompagnement et les soins aux personnes âgées

## 7. EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

3-5 ans dans un poste similaire de Responsable d'Animation Socioculturelle en milieu EMS  
ou  
5-8 ans dans un poste d'accompagnement soins (Infirmier, ASSC) et activités auprès de personnes âgées en structures médico-sociales

## 8. ASTREINTE PARTICULIERE

Travail le week-end, jours fériés possible

Travail le soir possible

Supplée la direction en cas d'absence (vacances, maladie, absences prolongées)



## **9. ENTRÉE EN VIGUEUR ET MODIFICATIONS**

Cette description de fonction entre en vigueur dès que les signatures sont apposées sur le contrat de travail, dont ce document fait partie intégrante.

Elle n'est pas exhaustive et peut subir des modifications au moyen des avenants.

Elle s'éteint au départ du collaborateur sauf en ce qui concerne le secret professionnel et de fonction.

Elle rend caducs toute précédente description de fonction ou cahier des charges.

## **10. SIGNATURES**

Le titulaire atteste avoir pris connaissance du présent descriptif de fonction

\_\_\_\_\_

Date

\_\_\_\_\_

Le collaborateur

\_\_\_\_\_

Direction Relais d'Or

\*la forme masculine utilisée dans ce descriptif est valable pour un candidat masculin ou féminin.